

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

Mercredi (soir) 1^{er} juin 2016

Direction de la police et des affaires militaires

44 2016.RRGR.285 Motion 064-2016 Mühlheim (Berne, pvl) Mise en place d'un groupe de suivi RMNA et MNAAP (mineurs non accompagnés admis provisoirement)

N° de l'intervention: 064-2016
Type d'intervention : Motion
Déposée le: 14.03.2016
Déposée par: Mühlheim (Berne, pvl) (porte-parole)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Linder (Berne, Les Verts)
Schenk-Anderegg (Schüpfen, PBD)
Cosignataires: 0
Urgence: accordée le 17.03.2016
N° d'ACE: 503/2016 du 4 mai 2016
Direction: POM

Mise en place d'un groupe de suivi RMNA et MNAAP (mineurs non accompagnés admis provisoirement)

Le Conseil-exécutif est chargé d'instaurer un groupe jouissant d'une large assise politique, composé de membres du Grand Conseil ainsi que des Directions, communes et autres institutions concernées, pour suivre la thématique des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) et des mineurs non accompagnés admis provisoirement (MNAAP).

Développement :

La question des RMNA et des MNAAP est traitée par différentes Directions ainsi que par d'autres instances publiques et privées, ce qui pose problème pour garder une vue d'ensemble et gérer les recoupements. La prise en charge financière varie également, d'où la difficulté d'obtenir un aperçu des coûts. Compte tenu de cette dispersion, le Grand Conseil n'est pas à même d'évaluer globalement la situation concernant les RMNA et les MNAAP. Il est nécessaire d'instaurer un groupe jouissant d'une large assise politique, composé de membres du Grand Conseil, pour suivre cette thématique. La POM, la SAP, la JCE et l'INS ainsi que d'autres instances seraient également représentées dans ce groupe de suivi.

Réponse du Conseil-exécutif

La Confédération prévoit de restructurer le domaine de l'asile, dans le but, notamment, d'accélérer les procédures. Le Conseil-exécutif a chargé la Direction de la police et des affaires militaires (POM) et la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) de développer le principe de prise en charge de l'intégration par la SAP dès le début et de conduite rapide et efficace des procédures par la POM (ce qui impliquera un transfert du système d'aide sociale en matière d'asile de la POM à la SAP). Ainsi, la phase de conception du projet de restructuration du domaine de l'asile dans le canton de Berne (NA-BE) a été lancée. Ce projet devrait s'achever d'ici au milieu de l'année 2019.

L'Office des affaires sociales de la SAP, en collaboration avec la POM, mais aussi avec la Direction de l'économie publique, la Direction de l'instruction publique et la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, se chargera de résoudre les questions stratégiques en lien avec les requérants et réfugiés mineurs non accompagnés et de les intégrer dans le projet NA-BE. Un groupe de coordination a entrepris les travaux correspondants en décembre 2015, dont les résultats seront intégrés à la stratégie à venir. Il a décidé de soumettre

sa stratégie sur l'asile et tous les plans qu'il a déjà élaborés au Grand Conseil, vraisemblablement pendant la session de novembre 2016.

Par ailleurs, un groupe consultatif devrait être mis sur pied à partir de juin 2016. Celui-ci visera à permettre aux principaux acteurs du domaine de l'asile en dehors de l'administration de prendre part à l'élaboration de la stratégie sur l'asile et de ses points de détails. Tous ses membres pourront apporter leur point de vue politique et technique, dès que la phase de conception sera arrivée à son terme. Cet échange de vues devrait permettre de déceler d'éventuels obstacles suffisamment tôt et de procéder aux adaptations nécessaires de la stratégie dans son ensemble ou de certains détails, avant que le Conseil-exécutif, puis le Grand Conseil se prononcent.

Le Conseil-exécutif est favorable à la proposition des auteurs de la motion. Comme il envisage un ancrage thématique plus large dans le cadre du projet NA-BE, il propose l'adoption de cette dernière sous forme de postulat.

Proposition du Conseil-exécutif :

Adoption sous forme de postulat

Le président. Wir fahren mit Traktandum 44 weiter. Diese Motion wurde zurückgezogen, die Motionärin wünsch aber das Wort. Bitte, Sie haben das Wort, Grossrätin Mühlheim.

Barbara Mühlheim, Berne (pvl). In der Diskussion hier im Grossen Rat habe ich festgestellt, dass Sie alle ein bisschen sehr auf meine Motionen fixiert sind. Der Regierungsrat führt richtig und berechtigt aus, dass man schon einen Schritt weiter ist und bereits eine gesamte Strategie diskutiert. Es soll ein Sounding Board eingeführt und uns hier eine Gesamtstrategie vorgelegt werden. Und in Anbetracht dieses Gesamtpaketes wird die Diskussion darüber geführt werden, mit wem und unter welchen Bedingungen es eine Art Runden Tisch oder Begleitgruppen geben wird und ob überhaupt. Das hätte mir genügt. Jemand hat gesagt, lass die Regierung regieren. Ja, das tun wir. Deshalb ist es auch wichtig, dass sie entscheiden kann, welche Struktur sie will. Weil ich gemerkt habe, dass Sie auch ein Postulat ablehnen würden, da Sie so fixiert auf meine Begleitgruppe sind, ziehe ich meinen Vorstoss lieber zurück. Denn ich weiss, es wird daran gearbeitet und ich will kein falsches Signal setzen, wobei ich das Gefühl habe, es sei auch nicht das Ihre. Mir ist wichtig, dass etwas läuft und dass insbesondere die Gruppen, die mit diesen Fragenstellungen zu tun haben, alle in einem halbwegs guten Ton zusammenarbeiten können. Ich möchte nur noch kurz auf Folgendes hinweisen: Es ist erstaunlich, wenn eine Gemeinderätin der Stadt Bern Tacheles spricht. Ich nehme nicht dazu Stellung, wer am Konflikt mit der Stadt Bern welche Verantwortung trägt. Mir ist aber wichtig, dass dies das letzte Mal gewesen ist, dass so etwas passiert. Die Stadt Bern und der Kanton Bern haben nicht zuletzt rund um das Zieglerspital gezeigt, dass auch anders zusammengearbeitet werden kann. Mir ist das in Zukunft wichtig. Die Asylthematik ist ein hochemotionales Thema, ähnlich wie der Bereich der Sucht, in dem ich arbeite. Da gibt es nur eines: Die Integrierenden müssen zusammensitzen und ins gleiche Boot steigen, auch wenn sie vielleicht unterschiedliche Haltungen haben. Weil ich spüre, dass GEF, POM, JGK und alle Direktionen jetzt übergreifend daran sind, ein gemeinsames Projekt aufzustellen, ziehe ich die Motion, bzw. das Postulat, zurück. Ich habe das erreicht, was ich wollte, oder besser gesagt, die Direktionen haben bereits selbst festgestellt, dass dringender Handlungsbedarf besteht.